

COMEDIA

DIRECTEUR : JEAN DE ROVERA

DES COULISSES A LA RUE

e Théâtre et l'Urbanisme

par Pierre SONREL

architectes inspirent une terreur aux metteurs en scène. Pourquoi, grands Dieux ? Les critiques sont là pour édifier un moment à des fins que leur indépendance clients (il est vrai que même peut-être un but).

Que le metteur en scène soit maître absolu chez lui.

C'est de l'organisation générale. Puisque nous nous acheminons vers les gouvernements autoritaires, qui se cristallisent en ce moment ? Les fauteuils ne sont pas les architectes. Ont-ils agi véritablement aux intérêts ou aux expressions de leurs clients ?

Il y a un certain nombre de metteurs en scène qui ont actuellement la pleine maîtrise de leur métier. Ils sont seuls capables de prendre la direction du mouvement et de poser les valeurs vraies.

Il y a un programme magnifique à réaliser dans la région parisienne. Quand bien même son exécution ne serait pas immédiate, il faudrait l'étudier dans son ensemble pour éviter l'anarchie des grands travaux de 1920 qui conduisent à l'emballage irrémédiable des portes de Paris.

Dommons-leur l'autorité et plaçons sous leurs ordres, avec les auteurs, les acteurs et les machinistes, les décorateurs et les architectes.

Entre parenthèses, nous devrons de plus les délivrer des soucis financiers et les charger de préparer les prochaines générations de tous les travailleurs du théâtre.

Depuis de nombreuses années, les architectes sont prêts à collaborer. Ils ont des matériaux, des techniques neuves, des solutions répondant aux exigences nouvelles. En contact avec les milieux du théâtre, devinant, interprétant, réalisant dans l'espace les rêves du metteur en scène, ils peuvent faire œuvre utile.

Ils éviteront alors de confondre une scène avec la copie du mouvement universel.

Ils sauront que la machine nous a intoxiqués et qu'il faut la remettre d'urgence à sa vraie place ;

Qu'au temps de la main d'œuvre surabondante, il n'était pas fait appelle par principe à toutes ses possibilités ; que le plus grand luxe,

ne assemblée générale de la S.A.C.E.M.

nouvelles lois résultant de l'accord national ont eu une répercussion dans les sociétés d'aujourd'hui, à la S.A.C.E.M. tient une assemblée générale, aujourd'hui, à Paris, pour examiner les modifications qui devront être apportées. On procédera, en outre, au remplacement de regretté Fernand, décédé dernièrement, d'un accident d'automobile.

BOURG SAINT-HONORE

ains de lait 10 francs

Mais il y a de cela quelques années...

On n'a pas encore rendu la « Joconde » au Louvre non ; mais les salles d'antiquités égyptiennes qui furent véritablement mises au pillage récupèrent un à un les objets qu'elles avaient dérobés.

Il y a une dizaine de jours, « Paris-Journal » restituait au Louvre une statuette que le voleur avait mystérieusement rapportée à ses barreaux. De son côté, le voleur avait vendu à un collectionneur des objets qu'il avait dérobés : avaient été vendus par lui à un amateur.

Ce soir, à la Renaissance (réouverture) : « Le Mystérieux Jimmy », pièce en quatre actes de MM. Yves Mirande et Henri Gély.

On enterrera aujourd'hui, à 1 h. 30, à l'église Saint-Eustache, M. François Hancher, plus connu sous le nom de Nono. M. Hancher était le doyen du petit personnel de la Comédie-Française où il remplitait les fonctions de chef serrurier.

LES GRANDES ENQUETES DE " COMEDIA "

Avenir du Théâtre Lyrique

(Réponses recueillies par PAUL LE FLEM.)

(Suite)

M. MANUEL ROSENTHAL

Auteur de partitions lyriques où s'affirme un tempérament de théâtre, M. Manuel Rosenthal est, par ailleurs, l'un des brillants chefs d'orchestre dont s'enorgueillit à juste titre la Radio française. Dans les lignes qu'on lira, on ne trouvera pas d'appel à l'esthétique. M. Rosenthal voit la situation sous l'angle réaliste. Et sa conclusion au sujet de l'avenir du théâtre lyrique est plutôt empreinte d'optimisme.

Jean EMILE-BAYARD.

Mais à certaines conditions : compétence des directeurs, artistes payés convenablement, foi de tous dans le travail en commun, présentation impeccable des œuvres. Alors le théâtre repartira, en flèche, soyez-en sûrs.

À mon sens, l'Art musical n'a pas à s'occuper des « organisations nouvelles ». Qu'on donne à Paris de grandes salles de théâtre où les places seront moins chères, qu'on nomme des directeurs conscients, capables (artistiquement et administrativement). Que ces directeurs forment des troupes convenablement payées, où les « vedettes » ne toucheront pas des cachets astronomiques et les jeunes artistes des salaires misérables. Qu'on présente le répertoire dans des décors neufs, avec des costumes neufs. Que ce répertoire soit joué avec foi. Enfin, que les œuvres nouvelles ne soient soumises au jugement du public et de la critique que lorsqu'elles auront été suffisamment répétées.

Je suis certain qu'alors le théâtre lyrique aura un public innombrable et chaleureux, et les musiciens n'auront plus qu'à travailler...

Et tout le reste est littérature. Reste à savoir : quel gouvernement aura le courage d'ordonner ces changements nécessaires ?

M. BERTELIN

Question complexe, déclare M. Bertelin, compositeur de talent, et, de plus, l'un de ceux dont la culture

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

soit la plus étendue.

Il a parcouru tous les cycles de l'humanisme musical. Et sans doute, ce voyage à travers le temps le rend-il prudent dans ses conclusions. Il voit Wagner, maître de sa trame symphonique ; et, par ailleurs, Debussy, à la recherche de plus subtiles nuances de la déclamation lyrique. Deux réussites. Ne tiennent-elles pas, ces réussites, à l'extraordinaire qualité des poèmes ? Et, à l'avenir, ne sera-ce pas le poème qui conditionnera l'œuvre de génie ? Pour le moment, M. Bertelin voit l'avenir immédiat dans la comédie lyrique et le ballet.

Questions infiniment complexes que celles que vous me posez. Pour répondre, un article entier, ne serait pas de trop.

(Lire la suite en cinquième page)

ture musicale est la plus étendue.

Il a parcouru tous les cycles de l'humanisme musical. Et sans doute, ce voyage à travers le temps le rend-il prudent dans ses conclusions. Il voit Wagner, maître de sa trame symphonique ; et, par ailleurs, Debussy, à la recherche de plus subtiles nuances de la déclamation lyrique. Deux réussites. Ne tiennent-elles pas, ces réussites, à l'extraordinaire qualité des poèmes ? Et, à l'avenir, ne sera-ce pas le poème qui conditionnera l'œuvre de génie ? Pour le moment, M. Bertelin voit l'avenir immédiat dans la comédie lyrique et le ballet.

Questions infiniment complexes que celles que vous me posez. Pour répondre, un article entier, ne serait pas de trop.

(Lire la suite en cinquième page)

La direction

des théâtres municipaux

On nous communique :

Les 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites commissions. Les candidats doivent faire état de leurs titres et références.

(1) Voir Comedia des 2, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Le 2^e et 4^e commissions du Conseil municipal de Paris examinent actuellement les candidatures, individuelles et collectives, aux directions des deux théâtres municipaux laissées vacantes par leurs directeurs respectifs.

On sait que des groupements d'artistes sont sur les rangs ainsi que des directeurs de grandes scènes de province mais les candidatures continuent à être reçues par lesdites